

Bonjour et bienvenue à notre journée spéciale consacrée au handicap !

- Bonjour. Une matinée spéciale ce matin, Philippe Girard.

- Philippe Girard : Une matinée spéciale sur l'inclusion des personnes handicapées.

Nous sommes en direct de l'entreprise PRO à Plan-les-Ouates. On aura des témoignages, des invités, des questions à leur poser. Ce sera jusqu'à 11h30.

- Rendez-vous à 8h33. Tout de suite, les infos.

- Vladimir Poutine rencontre son homologue mongol en ce moment. C'est le premier pays membre de la CPI dans lequel le président russe se rend. La fin d'un long feuilleton à Matignon. Le président français pourrait annoncer le nom du prochain Premier ministre capable d'éviter la censure du Parlement. Emmanuel Macron pourrait poursuivre les consultations. Il a reçu plusieurs personnalisés hier.

Notamment Xavier Bertrand, le patron de la région Hauts-de-France. Un procès attendu en Allemagne. L'ancien patron de Volkswagen Martin Winterkorn est accusé de fraude en bande organisée. Le constructeur allemand est accusé d'avoir cédé des moteurs truqués. 30 milliards de francs ont été dépensés en frais de justice et en dédommagements. En Allemagne, le chancelier appelle à exclure toute majorité politique qui comprenne l'extrême-droite après la victoire historique. Cela sonne comme un avertissement sur la coalition au pouvoir. Au Brésil, la cour suprême confirme la suspension de X. Elon Musk est accusé de désinformation. Le gouvernement britannique s'occupe de la méthode de vente et de tarification dynamique pour les concerts. Les fans sont outrés.

...

- Philippe Girard : Bonjour. On va parler d'inclusion dans le monde du travail, dans la vie de tous les jours, dans le sport. L'actualité, c'est aussi les Jeux paralympiques à Paris. Que disent les personnes intéressées ?

- Nous sommes en direct de Plan-les-Ouates. Vous pouvez nous rejoindre.

- Bonjour Isabelle Fiaux. Vous serez en lien avec les auditeurs et les auditrices.

- Vos questions, vos remarques sur l'inclusion, on les attend. Comment améliorer l'inclusion dans le monde professionnel ? Les entreprises sont-elles prêtes à le faire ? Faudrait-il des quotas comme en France ou en Allemagne ? Il y a des incitations fortes de la part du monde politique. Quels sont les freins à la formation ? L'inclusion ?

- Vous pouvez utiliser les numéros que vous connaissez bien. Ce sont des numéros gratuits. 0800 108 208. Vous pouvez aussi laisser un message vocal. Si vous préférez l'écrit, vous pouvez utiliser l'adresse de "on en parle".

- On invite le public à prendre la parole. Dans 30 minutes, il y aura du monde.

- Cette émission est intégralement transcrite en direct sur notre site Internet. C'est sur la page [rts.ch/handicap](http://rts.ch/handicap).

- Soyez les bienvenus.

- Bonjour Ivan Haro. Vous êtes le directeur général de la fondation PRO. Nous sommes dans ce restaurant magnifique flambant neuf. Il peut accueillir un public assez nombreux. C'est une entreprise sociale et solidaire.

- Elle a pour vocation de créer de l'emploi pour des personnes exclues de l'économie traditionnelle. Et de les intégrer par le travail dans des activités performantes et durables.

- Ce ne sont pas des emplois alibi.
- Non. On soutient l'économie régionale.
- Nous sommes ici dans ce restaurant l'Essentiel route de la Galaise. On vous encourage à vous rejoindre. Qui travaille dans ce restaurant ?
- Il y a des professionnels des métiers de bouche. Les apprentis sont adressés par l'assurance invalidité. Il y a des collaborateurs lambda aussi.
- Il y a 60 activités différentes. Vous avez des exemples d'activités des ateliers qui sont ici ?
- La menuiserie, la fiscalité, le chèque service, le ménage emploi...
- On aura l'occasion de visiter. Est-ce que les employés qui travaillent ici reçoivent une rente AI ?
- Une majorité. 330 sont en situation de handicap.
- Vous versez un salaire ?
- Bien évidemment.
- Est-ce profitable pour vous ?
- La rente AI est perçue par le collaborateur.
- Quelle est la part entre les handicaps psychiques et physiques ?
- 40 % des personnes qui ont des troubles psychiques. 35 % des problèmes mentaux. 20 %, c'est du physique. 5 %, des troubles sensoriels comme les malentendants.
- Il faut adapter les places de travail ?
- Effectivement. Nous adaptons l'environnement de manière bienveillante et non complaisante. Toutes ces personnes peuvent s'intégrer dans une activité. Elles peuvent donner le meilleur d'elle-même.
- En préparant l'émission, vous nous disiez que les handicaps psychiques sont en augmentation.
- Oui. Comme dans la société en général. Il y a des situations d'anxiété. Les situations liées aux difficultés du monde travail. Les troubles apparaissent fortement.
- Les personnes en handicap physique, on les prend mieux en charge ?
- De manière générale, la prévention est liée au travail dans l'entreprise, la mécanisation des activités. Les accidents professionnels se réduisent. Mais ils sont en forte augmentation dans les activités non professionnelles.
- Nous sommes au restaurant l'essentiel qui fait partie de cette fondation. Il y a des personnes en situation de handicap qui travaillent dans les cuisines et au service. Une petite réunion va se passer à côté. Une réunion professionnelle ?
- Tous les matins, il y a des points de cinq minutes. L'idée, c'est de réunir les équipes, de faire un débrief sur la journée précédente. De parler du travail à venir. On peut parler aussi des points d'amélioration.
- Ivan Haro nous accueille lors de cette matinée spéciale. Merci pour votre accueil. Nous sommes au restaurant L'Essentiel à Plan-les-Ouates. Vous êtes les bienvenus.
- Lucia Sillig: Le handicap, ça le connaît. On connaît ses mésaventures sur la toile. Bonjour Malick Reinhard. Vous êtes en fauteuil roulant. Vous avez une forme rare de myopathie. Vous serez l'un des invités fil rouge de l'émission. Vous réagirez après les témoignages. Du point de vue de votre propre expérience, chercher du travail, c'est une galère ?
- Malick Reinhard: Oui. Pour la plupart des journalistes. Avec ou sans handicap. C'est

disqualificatif avec handicap. Le monde des médias est en crise. Quand on rajoute un handicap au sens large, quand on rajoute une difficulté supplémentaire, ça n'est pas intéressant pour un employeur. C'est factuel. Les difficultés émanent du cadre de travail. Les bâtiments ne sont pas accessibles. Le personnel n'est pas formé au handicap. On n'a pas à être formé au handicap. On ne voit jamais le handicap. On ne sait pas interagir avec des personnes en situation de handicap. Le personnel a peur d'interagir avec des personnes différentes. C'est disqualifiant d'être en situation de handicap. Qui plus est, quand il est extrêmement visible.

- Vous avez parlé du cadre, de l'accessibilité. Quels sont les adaptations dont vous auriez besoin ? Pour vous permettre d'exercer votre métier de journaliste ?

- Malick Reinhard : Pas grand-chose. Les outils du journaliste, c'est un ordinateur, des notes, un cerveau et un Smartphone éventuellement. Un téléphone spécialisé en fonction du média de travail. Un micro enregistreur par exemple. Ces outils me sont accessibles de façon autonome. Je ne suis pas en situation de handicap sur un ordinateur. Je suis un employé qui a la même rentabilité que n'importe quel autre qui fait du journalisme. En revanche, cela demande une adaptation du cadre, une compréhension en matière d'horaires, d'éventuelles absences. Cela peut arriver à n'importe qui. On a tendance à surestimer les absences des personnes handicapées. Alors qu'il n'y a pas forcément de raison à cela. Les personnes en situation de handicap savent s'adapter à l'imprévu. Ce sont plutôt des facteurs sociaux.

- Lucia Sillig: Ce n'est pas vous qui avez besoin d'adaptation. Ce sont les gens qui ne sont pas habitués à côtoyer des personnes en situation de handicap.

- Malick Reinhard : Certains handicaps nécessitent une meilleure amélioration physique et matérielle. Dans mon cas, le matériel est adapté. C'est plutôt à l'environnement, le comportement des gens, les a priori vis-à-vis des limitations qui doivent progresser. C'est une composante de l'identité sociale. Au même titre que je suis métis avec des cheveux frisés.

- Vous êtes notre invité fil rouge ce matin en direct du restaurant L'Essentiel à Plan-les-Ouates. Une émission qui réunit les équipes habituelles de la radio. Nous parlerons d'inclusion des personnes en situation de handicap. Inclusion professionnelle et d'autres formes d'inclusion. On verra pourquoi c'est si important pour ces personnes de pouvoir travailler. On attend vos réactions au 0800 108 208. Vous pouvez utiliser WhatsApp pour un message vocal au 076 206 12 12.

(MUSIQUE)

- Philippe Girard: "A la fin". le groupe Delgres.

- Lucia Sillig: Emission spéciale au restaurant l'Essentiel dans les locaux de la fondation PRO qui nous accueille.

- Philippe Girard: Une entreprise sociale qui emploie 700 personnes. Avec 330 personnes en situation de handicap et qui touchent une rente AI. Cette fondation, on la visite avec notre collègue Muriel.

- Muriel Mérat: Bonjour Philippe.

- Philippe Girard: vous êtes quelque part dans les ateliers.

- Muriel Mérat: Si je suis arrivée à bon port, c'est parce que j'ai été guidée car il y a beaucoup de couloirs ici. Dans l'atelier dans lequel on se trouve, il y a des boîtes et des gens qui glissent des choses dans ces boîtes. Où est-ce que l'on est ?

- Je vous ai envoyé dans le service lavage et nettoyage industriel et plus particulièrement l'atelier d'assemblage. On effectue un tri et l'assemblage de différents types de contenants qui vont servir à de nombreuses entreprises de la région.
- Muriel Mérat: Dans cet atelier, il y a Nermin qui travaille. Son chef est en train de lui parler.
- Oui. Il avait une question par rapport à un assemblage qu'il est en train de réaliser.
- Muriel Mérat: Bonjour Nermin. Ça va ?
- Très bien.
- Muriel Mérat: Qu'est-ce que vous êtes en train de faire ?
- C'est un assemblage de silicone.
- Muriel Mérat: Vous glissez les petits trucs en plastique ?
- Oui.
- Muriel Mérat: Ça fait combien de temps que vous travaillez dans cette entreprise?
- Depuis août 2000. Ça fait 24 ans. Une vie.
- Muriel Mérat: Quand je vous vois, je ne peux pas deviner que vous vivez avec un handicap. J'ose vous demander de quel type de handicap vous souffrez ?
- C'est difficile à remarquer. J'ai reçu une balle dans la tête, j'ai été paralysé.
- Muriel Mérat: Vous venez de l'ex-Yougoslavie.
- Philippe Girard: On vous avait perdu. Vous pouvez nous répéter d'où vient Nermin?
- Muriel Mérat: Il vient de Bosnie. Il a reçu une balle dans la tête. Il y a du plastique dans son crâne. Il a des difficultés à marcher. 24 ans que vous êtes ici chez PRO. Quelle importance ça a pour vous de travailler ?
- C'est très important pour moi. Ça me permet de ne pas penser à ce que j'ai vécu là-bas en Bosnie. Et je me sens valorisé ici. Ceci, c'est grâce à PRO qui m'a permis de m'intégrer.
- Muriel Mérat: Sans une entreprise comme PRO, vous pensez que vous n'auriez pas pu travailler dans une autre entreprise ?
- Je ne pense pas, compte tenu de mon handicap. Heureusement que PRO existe.
- Muriel Mérat: Quand vous disiez que ça vous empêchait de penser à votre traumatisme...
- Il y a des choses que j'ai vécues, des flash-backs. Je ne peux pas oublier mais je peux mettre de côté. C'est bien pour moi de travailler.
- Muriel Mérat: Et quand vous dites que vous êtes valorisé, c'est parce que le travail donne un statut ?
- Bien sûr. Je sens que je peux encore donner. Quand j'accomplis un travail, ça me rend heureux.
- Muriel Mérat: Vous travaillez à quel pourcentage ?
- Je suis à temps partiel. Avant, je travaillais toute la journée mais mon état de santé ne me le permet plus. Je me suis mis d'accord avec mes responsables. Je donne le maximum.
- Muriel Mérat: Par rapport à ce que vous évoquez de ce que vous apporte le travail, vous ne pourriez pas imaginer de simplement vivre d'une rente?
- Ce n'est pas mon truc. Je préfère avoir une activité. Être sans rien faire, ce n'est pas une vie pour moi.
- Muriel Mérat: Merci beaucoup. Je vous laisse retourner à vos assemblages.

- Merci beaucoup, bonne journée.
- Philippe Girard: Merci. Un témoignage touchant : le travail pour oublier les traumatismes, donner du sens à sa vie. Je me tourne vers Malick Reinhard, journaliste vous aussi en situation de handicap. Il y a souvent cette idée reçue que quand on ne travaille pas, ou moins que les autres, on se la coule douce. Mais le travail, c'est un vrai travail d'intégration.
- Malick Reinhard: Oui, et un facteur de socialisation. Nous sommes des animaux sociaux et nous avons besoin de socialiser au quotidien. On sous-estime cela, cela paraît être une évidence ensuite. En Suisse, tout le monde travaille ou presque. La valeur travail est forte ici. On oublie parfois que le travail est un vecteur de socialisation. Travailler, c'est être reconnu par la société, être utile à la hauteur de ses moyens, de ses capacités. On a tous des capacités propres. Vous savez faire des choses que je ne sais pas faire et inversement. Il faut exploiter toutes ses compétences et les rendre utiles là où elles sont utiles.
- Philippe Girard: Malick Reinhard, journaliste et expert en handicap qui nous accompagne toute cette matinée. On attend vos témoignages ou vos réactions au 0800 108 208 ou par Whatsapp au 076 206 12 12. On accueillera d'autres invités dans la deuxième heure de cette émission spéciale. Nous sommes en direct du restaurant l'Essentiel ici à Plan-les-Ouates, à la fondation PRO.

(MUSIQUE)

- Lucia Sillig: L'éternelle Gloria Gaynor! Ce matin, nous nous intéressons à l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- Philippe Girard : On parlera de l'AI et de l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap. Nous aurons deux invités. On attend vos questions, vos remarques et vos réactions. Les numéros sont écrits en haut de la page de transcription. Vous pouvez nous écrire.
- La Première vous offre l'heure.
- Philippe Girard : On vous offre les informations ! Il est 9h00.
- Chercheur pour l'O.N.G. suisse Centre pour le dialogue humanitaire, Laurent Vinatier fait face à la justice russe. Le procès du Français s'ouvre à Moscou. Il est accusé de ne pas s'être enregistré comme agent de l'étranger. Sa peine peut aller jusqu'à cinq ans de prison.
- En juin dernier, il a été arrêté sur une terrasse moscovite. Il a été accusé d'intervenir dans les activités de la Russie, et de ne pas s'être enregistré comme agent de l'étranger. Il encourt une peine de cinq ans de prison. Pour sa défense, le conseiller pour la Russie d'une O.N.G. suisse a dit ne pas savoir qu'il tombait sous le coup de la loi à l'étranger. Laurent Vinatier a reconnu avoir rencontré des experts politiques dans son travail. Il n'a pas obtenu des informations couvertes par le secret militaire. Son procès s'ouvre aujourd'hui à Moscou. La justice russe va voir si les éléments de défense sont recevables. Une accusation d'espionnage entraînerait une condamnation.
- Vladimir Poutine rencontre son homologue mongol à Oulan-Bator. Le président russe a participé à une cérémonie d'accueil fastueuse. C'est sa première visite officielle dans un pays membre de la cour pénale internationale. Il y a un mandat d'arrêt à son encontre. Neuf ans après le dieselgate, s'ouvre le procès de Martin Winterkorn, l'ancien patron de Volkswagen. Il est accusé de fraude en bande

organisée. Il a admis à avoir truqué 11 millions de voitures pour qu'elles affichent des émissions de carbone inférieur à la réalité. Les acteurs de la mobilité électrique sont mobilisés à Berne. Ils s'étaient fixé comme objectif la moitié des véhicules vendus en 2025 soit rechargeable. Aujourd'hui, on arrive à 27 %. Il faudrait atteindre un nouveau public.

- Tous les privés ont l'intérêt d'acheter une batterie électrique. Il faudra approcher la majorité des citoyens suisses. C'est un peu plus difficile. Nous avons des défis. C'est une priorité. La disponibilité des produits bon marché, nous la développons.

- À Fribourg, le nouveau local de consommation accueille plusieurs injections par jour. Il est collé à une crèche de la ville. Les deux semaines d'ouverture se sont bien passées. La directrice de la crèche avait des craintes.

- On souhaitait des zones sécurisées par rapport à la fumée. Les gens fument à l'extérieur. Cela remonte dans les salles de sieste. On avait des craintes par rapport à l'accès dans la structure. Nous avons dû tout sécuriser avec des accès avec des caméras. Pour mieux visualiser ceux qui rentrent dans l'institution. Les frais ont été pris en charge par les travaux du Tremplin. Cela ne nous a pas causé plus de frais. J'avais des craintes au niveau des familles aussi. Il a fallu les rassurer. On est tout en place pour que les enfants soient en sécurité.

- Emmanuel Macron pourrait nommer un premier ministre. Le président français a reçu Bernard Cazeneuve, l'ex-premier ministre socialiste. Xavier Bertrand aussi a été reçu. Un troisième profil a émergé, Thierry Beaudet, instituteur de formation, âgé de 62 ans, adepte du consensus, mais sans expérience politique de terrain. Il est peu connu du grand public. On verra qui sera désigné pour former un gouvernement. Attaquant redouté sur les terrains de football, véritable légende dans son pays, Luis Suarez disputera son dernier match vendredi sous le maillot national. Il a porté les couleurs de l'Ajax Amsterdam, l'Atletico Madrid, Barcelone, Liverpool. Un joueur malin et combatif. Il a aussi franchi la ligne rouge.

- Il a des excès. En 2014, en pleine coupe du monde, l'Uruguay affronte l'Italie.

- (Propos en anglais)

- Il plante ses dents dans l'épaule du défenseur adverse. Cet acte lui vaudra plusieurs mois de suspension. Il n'en était pas à son coup d'essai. Sa première morsure remonte à 2010 dans le championnat néerlandais. Il récidive en Angleterre. La hargne, l'incarnation des valeurs nationales en Uruguay. Tout comme l'esprit de sacrifice. En 2010, il arrête un tir de la main. Tout le paradoxe d'un joueur qui ne laisse jamais indifférent.

- Des averses sont possibles ce matin dans les Alpes. Sinon, du soleil. Cet après-midi, beaucoup de pluie. Il fera 27 degrés.

- Avec la RTS, partons à la conquête du ciel. Exposition interactive, on vous fait voyager toute l'année dans l'espace et le temps. Retrouvez les inventeurs, les scientifiques et les aventuriers qui ont marqué l'histoire. Plus d'informations sur Internet.

- Inclusivement vôtre : Pour que le handicap ne s'en soit plus un. Lucia Sillig et Philippe Girard.

- Philippe Girard : Bienvenue dans la suite de cette matinée spéciale que nous consacrons au handicap. Il y a des solutions que la société offre ou pas pour intégrer

socialement et professionnellement les personnes en situation de handicap.

- Lucia Sillig : Nous sommes en direct du restaurant l'Essentiel. Ce restaurant emploie des centaines de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous rejoindre pour poser des questions directes.

- Philippe Girard : Nous allons voir quel rôle joue l'AI. Est-ce que les politiques en font assez pour l'intégration ? Nous commençons à recevoir des questions. On fera le point tout à l'heure avec Isabelle Fiaux. Nous sommes toujours avec Malick Reinhard, notre invité fil rouge ce matin. Deux autres invités nous ont rejoint : Natalia Weideli-Bacci, vous êtes directrice générale de l'office des assurances sociales à Genève. Merci d'être avec nous en direct. À vos côtés, Cyril Mizrahi. Vous êtes avocat chez Inclusion Handicap et dans le cabinet Droit égaux. En quelques mots, Inclusion Handicap, c'est quoi ?

- Cyril Mizrahi : C'est l'organisation faîtière des associations de personnes handicapées. Il y en a beaucoup. La fédération suisse des aveugles et des malvoyants par exemple. Toutes ces associations sont regroupées ici. Nous défendons les droits des personnes en situation de handicap au niveau national. Qu'il s'agisse des assurances sociales, d'égalité... Nous défendons les personnes au Parlement ou en proposant des conseils juridiques en cas de litige.

- Philippe Girard : Vous êtes malvoyant. Vous avez aussi un problème de vue et un trouble de l'attention, un TDAH. Votre parcours professionnel a été difficile?

- Cyril Mizrahi : J'ai eu la chance de rencontrer des personnes ouvertes. J'ai des handicaps qui posent moins de difficultés que d'autres. Au niveau de l'université, à la faculté de droit, j'ai eu la chance de rencontrer des professeurs qui étaient ouverts. Les sociologues parleraient d'habitus à travers leur formation. Ils ont fait ce qu'il fallait pour que je puisse suivre ce parcours de formation comme les autres.

- Philippe Girard : Natalia Weideli-Bacci, quelle est la mission de votre institution ?

- Natalia Weideli-Bacci : On se développe sur l'ensemble du pays. Nous avons pour mission de prévenir, de garantir les moyens d'existence à toute personne qui serait atteint dans sa santé et qui serait devenue invalide.

- Philippe Girard : Vous faites une distinction entre invalidité et handicap.

- Natalia Weideli-Bacci : C'est un mot fort. C'est un mot qui n'existe pas dans la législation. Il est en toile de fond. La notion d'invalidité est une notion économique. On va voir si une personne atteinte dans sa santé à une capacité à travailler. La notion d'invalidité est liée à la capacité à travailler. L'assurance invalidité est là pour donner les moyens aux personnes qui ont une problématique de santé de se réadapter dans une nouvelle activité. Ou pour aider au départ à trouver un métier adapté. Quand il n'y a pas cette possibilité, on envisage d'autres prestations, des prestations financières, des rentes. C'est pour ça que la notion d'invalidité est une notion économique.

- Philippe Girard : Vous êtes psychologue de formation. Vous avez travaillé avec des bénéficiaires de l'AI.

- Natalia Weideli-Bacci : Oui. En début de carrière, j'étais psychologue en termes de réadaptation. J'accompagnais les personnes. Je faisais des évaluations. On voit s'il existe une possibilité d'être sur le marché de travail. On travaille avec les entreprises et les institutions. Ici, il y a des bénéficiaires de l'AI dans des environnements protégés.

- Philippe Girard : Vous avez bénéficié d'aménagements de la part de l'AI ?
- Cyril Mizrahi : Pas forcément. Quand j'étais mineur, j'avais une allocation d'impotence. Par la suite, c'était des aménagements, mais ils n'étaient pas mis en place forcément pas l'AI. L'université m'offrait du temps supplémentaire pour les examens. il y avait des livres... A l'époque, il n'y avait pas le même support informatique. J'ai bénéficié des supports de cours qui étaient adaptés à ma malvoyance.
- Natalia Weideli-Bacci : Les témoignages de Cyril Mizrahi et de Malick Reinhard montre la diversité de prestations de l'AI. L'AI n'intervient pas tout le temps. Il y a d'autres moyens. Il y a le volet pour des personnes qui ne sont pas en capacité de travail. Il y a d'autres prestations, des moyens auxiliaires, des allocations qui sont liées à d'autres critères.
- Philippe Girard : Il y a la capacité de travail et le fait de trouver... Le fait d'être en situation de handicap, c'est déjà une discrimination sur le marché du travail. Malick Reinhard, de quoi bénéficiez-vous au niveau de l'assurance invalidité ?
- Malick Reinhard : Au quotidien, on m'aide d'un point de vue logistique. L'AI finance de manière quotidienne des auxiliaires de vie qui m'aident à vivre. On appelle ça la contribution d'assistance. Il y a un budget donné par l'AI au prorata de l'invalidité du bénéficiaire. Il y a donc un budget mensuel/annuel que la personne peut dépenser de façon raisonnée pour engager du personnel. D'un point de vue professionnel, il faut être honnête. L'AI m'a initialement reconnu comme inapte au travail. Je n'étais pas reconnu rentable sur le marché du travail par les médecins conseils de l'AI. On a dû prouver le contraire. L'AI applique une loi qui est parfois sévère. Cette loi n'est pas toujours en adéquation avec la réalité.
- Philippe Girard : Natalia Weideli-Bacci, c'est une critique de la part du public. Les reproches sont justifiés ? Que répondez-vous ?
- Natalia Weideli-Bacci : Effectivement. L'image de l'AI est difficile. C'est une assurance. On agit dans un cadre légal. Il faut que ça rentre dans les cases. Il y a un cadre défini. Il y a des prestations qui sont conditionnées à certains principes, certains critères. Cela peut rendre les principes de l'assurance rigide. Après, il y a énormément de cas de figures. On peut trouver beaucoup de témoignages. Au départ, il y a une difficulté d'apprécier une nouvelle situation. Les procédures sont longues. On travaille en réseau. On travaille avec le réseau médical de la personne. Au final, il en résulte parfois des difficultés, des incompréhensions. Il y a parfois un décalage entre la réalité de la personne, ses attentes et ce qu'offre l'assurance. Au final, il ne faut pas hésiter à revenir. Au final, on peut être reconnu. Le parcours n'est jamais simple. Pour terminer sur ce sujet, la difficulté quand on s'adresse à nous, c'est qu'il y a un biais de départ. Ce n'est jamais un moment de joie. Venir à l'AI, cela veut dire qu'on est atteint dans sa santé durablement. Cela implique une difficulté. On incarne cette difficulté, la difficulté des personnes. En termes d'image, on reporte beaucoup d'attente sur l'AI.
- Philippe Girard : Vous pouvez nous contacter pour intervenir en direct. Les numéros sont inscrits en haut de la page de transcription. C'est une matinée spéciale en direct de Plan-les-Ouates au restaurant l'Essentiel. La matinée est consacrée à l'intégration des personnes en situation de handicap. Cyril Mizrahi, vous voulez réagir ?
- Cyril Mizrahi : Il y a des reproches contre l'AI. C'est une assurance qui agit dans un cadre légal défini par une majorité parlementaire. Ce cadre est restrictif. Au niveau de



la majorité du Parlement fédéral, il y a une vision comme quoi l'assurance doit coûter le moins possible. Cela a des conséquences concrètes. Cette assurance va répondre aux besoins des personnes qui ont des troubles physiques ou sensoriels. J'ai oublié de mentionner les moyens auxiliaires pour ce qui me concerne. L'assurance finance des opérations au niveau de mes yeux, des lunettes. Par rapport à des handicaps physiques, l'assurance répond bien. Par rapport au handicap psychique ou mental, il y a une sorte de soupçon, une sorte d'exclusion des personnes. Il y a des personnes avec un handicap mental. On refuse une contribution d'assistance parfois. On dit que ces personnes ne sont pas assez autonomes pour avoir ce type de prestation, pour gérer elles-mêmes les assistants personnels. Les stigmates sont alors renforcés. On utilise les limitations de ces personnes au lieu de voir le potentiel. On dit : on vous refuse l'autonomie, rester dans des institutions. On vous refuse le libre choix. C'est pour ça qu'on a lancé cette initiative qui va être déposée ce jeudi pour garantir le libre choix de vie et l'autodétermination à toutes les personnes en situation de handicap.

- Philippe Girard : Je me tourne vers le standard. On reçoit pas mal de réactions ?

- Isabelle Fiaux : Djamel nous appelle de Genève. Bonjour. On vous écoute.

- Le problème que j'ai eu en 2006... Je viens d'Algérie. Pour trouver un emploi, c'était difficile. Je me suis inscrit au chômage en faisant des recherches. Elles n'ont abouti à rien. On m'a dirigé... je ne vais pas citer le nom. On m'a dirigé vers un atelier protégé. J'ai pu travailler dans un atelier broderie pendant trois ans. J'ai été payé à l'époque à 2,50 francs l'heure. J'étais productif. C'était de la broderie. Ça n'était pas normal. Je viens du continent africain. Mon handicap n'a pas été reconnu par l'assurance invalidité. On m'a dit que c'était à mon pays de me prendre en charge. J'ai refait des demandes pour être reconnu à l'AI. Des avocats m'ont aidé. L'AI m'a reconnu à 50 % sans réadaptation professionnelle. Je touche une rente de 180 francs par mois. Je voulais rentrer dans le marché. Ça n'était pas possible, vu mon handicap... En 2009, je suis sorti du système. J'ai fait une grosse dépression. Je n'ai plus eu envie de travailler.

- Philippe Girard: Merci beaucoup pour votre témoignage. On va faire réagir nos invités. Ce que je retiens, c'est que c'est la double peine : vous venez d'Algérie, on ne reconnaît pas votre handicap. On ne peut pas entrer dans votre situation personnelle sans connaître tous les détails. Natalia Weideli-Bacci, quand on est migrant, quand on est vulnérable, c'est encore plus difficile de s'intégrer.

- Natalia Weideli-Bacci: Quand on va dans un autre pays, il faut comprendre comment fonctionnent les administrations. Ce que je comprends dans ce témoignage, c'est que quand il arrive en 2006 en Suisse, il vient de l'étranger et il y a manifestement une problématique ici de conditions d'assurance. L'atteinte à la santé dont il souffre, c'est probablement survenu à l'étranger. On ne lui reconnaît pas un droit en termes d'assurance. Les conditions d'octroi de prestations, faut qu'il y ait des conditions précises pour obtenir la prestation. Mais ça ne veut pas dire que la personne ne souffre pas. La personne peut avoir une problématique de santé sans rentrer dans les conditions de l'assurance. Il faut alors trouver dans le système un autre prestataire pour venir aider.

- Lucia Sillig: On est en émission spéciale pour parler de situation de handicap. Avant de retrouver Muriel Mérat, voici une artiste aussi concernée par la situation de

handicap.

(MUSIQUE)

- Lucia Sillig: "Que la biche soit en moi", par la chanteuse Claire Ottaway, membre du collectif Astérotypiez, avec des artistes atteints de troubles du spectre de l'autisme.

- Philippe Girard: Nous sommes avec l'entreprise PRO. Muriel, où êtes-vous ?

- Muriel Mérat: Nous avons monté deux étages à pied. Pour rejoindre le chèque-service. Ici travaille Clotilde, en face de moi. À quel titre êtes-vous employée ici ?

- Clotilde: Je viens de terminer mes études d'employée de commerce et je suis employée en temps que collaboratrice ici.

- Muriel Mérat: Bravo d'avoir brillamment terminé votre apprentissage. Vous êtes en fauteuil roulant. De quelle manière votre poste a dû être aménagé pour vous ?

- Clotilde: Notamment au niveau des horaires de travail. Je n'ai pas la capacité de travailler toute la journée, ou de venir à huit heures car j'ai des obligations personnelles qui ne me permettent pas d'être prêtes pour 8 heures. Je commence plus tard et je termine plus tôt. Ça me permet de travailler en fonction de ma fatigue et de ne pas avoir de pression ou d'exigences de rendement.

- Muriel Mérat: L'important, c'est la qualité plutôt que la quantité.

- Clotilde: Exactement.

- Muriel Mérat: Et par rapport à votre fauteuil, qui est assez imposant, on a dû aménager l'espace par rapport à vos besoins ?

- Clotilde: Oui, notamment l'accès à la pointeuse qui était un peu trop haute. J'ai la chance d'avoir un fauteuil roulant qui monte et descend, ce qui me permet d'être autonome. Et plus de place à mon bureau pour que je puisse reculer et tourner. Et on a demandé à mes collègues que leur chaise de bureau soit toujours contre leur bureau pour que je puisse passer. Quand je viens travailler ici, je ne me sens pas en situation de handicap. Les collègues m'enlèvent la veste, me sortent les affaires du sac sans que j'ai besoin de demander, ils mangent avec moi, c'est parfait pour moi.

- Muriel Mérat: Sur la fin de votre apprentissage, vous avez fait un stage dans une entreprise qui ne se préoccupe pas tant que ça du handicap. Est-ce que tout était aménagé pour que vous puissiez travailler dans de bonnes conditions ?

- Clotilde: Ils ont fait beaucoup d'efforts pour modifier le mobilier du bureau. Mais ça reste compliqué. Avec une porte semi-électrique mais il faut quand même mettre la clé à l'intérieur par exemple. Des petites choses mais ça fait beaucoup pour moi qui suis en situation de handicap. Il y a eu notamment un souci dans l'accès au WC. Malgré tous les efforts possibles et imaginables, les entreprises du marché ne parviennent pas à se mettre à la place de l'autre, à l'inverse de PRO, avec laquelle il y a une discussion en amont. J'espère néanmoins que les entreprises du premier marché pourront un jour accueillir sans problème les personnes en situation de handicap. Mais il y a encore du travail.

- Muriel Mérat: On évoquait ici le fait que vous n'aviez pas de stress par rapport à la production. Sur le premier marché, cette pression continue à exister, même si on tient compte de votre situation.

- Clotilde: Oui, les entreprises du premier marché ont des impératifs et des choses qui doivent être effectuées dans la journée et ne peuvent pas être décalés. Ici, je travaille

mais je n'ai pas l'impression de me dire que je dois faire ça avant de partir. Ce sont les autres collaborateurs qui ont cette pression. Nous, on vient faire ce que l'on peut.

- Muriel Mérat: Clotilde, on a évoqué les aménagements structurels, la pression. Mais en termes plus humains, qu'est-ce que vous trouvez dans une entreprise comme ici que vous n'avez pas trouvé dans le premier marché de l'emploi ?

- Clotilde : La bienveillance, et le fait d'être considéré comme une personne avant tout. Le handicap, c'est une situation et non pas une maladie. La bienveillance, le fait d'être intégré, c'est vraiment le plus important.

- Philippe Girard: On est en train de vous perdre. Le son a quelques difficultés à nous parvenir. Ça montre que la fondation PRO est une grande maison. Mais on vous remercie. On va faire réagir nos invités. L'adaptation des postes nécessite un aménagement matériel. Mais il y a aussi tout l'environnement social. Est-ce que c'est possible de prendre en compte toutes les personnes en situation de handicap dans toutes les entreprises ?

- Natalia Weideli-Bacci: Je souhaite rendre hommage aux employeurs dans l'économie libre. La grande majorité d'entre eux joue le jeu à leur niveau, en fonction de leur capacité. Évidemment qu'elles sont soumises à du rendement. Mais dans de nombreuses situations, si elles peuvent entrer en matière et accueillir dans leur structure des personnes en situation de handicap, elles vont le faire. Ce qu'elles vont aussi beaucoup faire, c'est préserver l'emploi. Avec les procédures de l'AI, on encourage à annoncer des situations très tôt. Quand on parle de réinsertion, de réadaptation, on ne peut pas le faire sans un employeur.

- Philippe Girard: Ça veut dire que l'AI encourage aussi les employeurs à intégrer les personnes en situation de handicap ?

- Natalia Weideli-Bacci: Oui. La personne a déjà une situation contractuelle. L'AI va pouvoir collaborer avec l'employeur et établir différentes mesures concrètes, et combiner éventuellement des prestations de l'AI avec un maintien en emploi. La grande majorité des employeurs qui peuvent s'inscrire dans cette démarche vont le faire.

- Philippe Girard: Cyril Mizrahi ? Je rappelle que vous êtes avocat.

- Cyril Mizrahi: Il y a effectivement des employeurs qui jouent le jeu. C'est tout à fait possible d'avoir des environnements de travail bienveillants, d'accueillir des personnes en situation de handicap et répondre à leurs besoins spécifiques. Je n'ai pas de doute que c'est quelque chose qui existe aussi dans le secteur privé. Mais on voit bien que ces pratiques sont insuffisantes. Ça peut être un choix de travailler dans le secteur adapté mais c'est un choix dépendant d'un contexte où le soutien reste insuffisant par rapport à l'inclusion professionnelle. Il y a des préjugés qui restent forts, et un manque de volonté du côté du marché ordinaire de l'emploi. Et je ne parle pas que du secteur privé. On peut parler du secteur public. Au Grand conseil, on a évoqué vendredi passé la situation des personnes avec une maladie chronique au sein de l'État de Genève. On parlait plus spécifiquement de la situation des personnes diabétiques. On voit que l'État commence à réfléchir, à changer ses pratiques. Mais on voit que l'on a des attitudes complètement empreintes de préjugés. On n'engage pas des personnes diabétiques dans les métiers de la sécurité par exemple. Jusqu'il y a peu, il y avait même des personnes qui étaient licenciées pour ce motif. Vous vous

souvenez peut-être de la situation de Julie, dont le contrat n'a pas été renouvelé par l'Hospice général. Une institution dont on attendrait quelque chose d'exemplaire. Elle était atteinte de sclérose en plaques et on lui reprochait de ne pas pouvoir faire des photocopies elle-même alors qu'elle est assistante sociale. Il y a donc des pratiques inadmissibles au sein même de l'État et qui amènent des personnes à être exclues du marché du travail, et qui peuvent amener des personnes à travailler dans des espaces protégés. Ce n'est pas une solution en soi. Et je reviens sur la situation de Djamel, payé 2,50 francs de l'heure. Ça ne va pas du tout. Il faut que les personnes qui travaillent, y compris dans un environnement adapté, aient un salaire juste.

- Philippe Girard: C'est toutes ces questions que nous abordons dans cette émission spéciale. Lucia?

- Lucia Sillig: Nous allons parler de la science. Nous avons rencontré un jeune homme malvoyant de naissance. Il a 26 ans et a pu bénéficier d'une thérapie génique.

- Thimeth Thanabalasingam : J'arrive avoir de grandes choses, les choses importantes, un lit, une armoire, etc. Moins c'est loin, plus c'est visible. Plus il y a une luminosité importante, mieux c'est.

- Vous avez 26 ans aujourd'hui. Vous avez fait des études universitaires. À quel moment vous avez pris conscience de votre différence ?

- Thimeth Thanabalasingam : Je pense que j'étais conscient assez tôt. Je me considère comme un autre pour le reste. Mais au niveau de la vue, avant même ma scolarité, je savais que je ne voyais pas comme les autres, biologiquement parlant. Cette différence, malgré tout ce qui va avec, c'est quand même un fardeau. Mais j'ai quand même réussi à en faire une force.

- Comment s'est déroulée votre scolarité ?

- Thimeth Thanabalasingam : Je l'ai effectuée dans un établissement spécialisé, le CPHV. On a touché très tôt à la dactylographie et à l'informatique. Pour pouvoir être très à l'aise avec un clavier. J'ai acquis là-bas certaines armes que je peux utiliser maintenant sur mon lieu de travail mais aussi pendant mes études universitaires. Ensuite, on a estimé que j'avais les capacités pour être intégré dans une école publique. J'ai bien vécu ma scolarité au niveau académique. J'avais de bonnes notes et de l'aisance. Plus les années avançaient, plus il fallait travailler.

- Vous deviez vous rendre en classe avec un dispositif particulier, un ordinateur et un écran ?

- Thimeth Thanabalasingam : Oui, un agrandisseur. C'est une loupe avec une télévision, si on vulgarise. À l'université, je n'avais que l'ordinateur avec un logiciel qui s'appelle Fusion et qui combine la synthèse vocale...

- Vous êtes passé d'une école spécialisée quand vous étiez petit garçon à une école classique. Comment s'est passée cette transition ?

- Thimeth Thanabalasingam: Sur le plan académique, très bien. Sur le plan humain, ça pouvait être plus difficile. Les gens ont des difficultés avec la différence. Au début, j'ai dû me faire respecter. Il a fallu parfois rugir. Car j'ai connu du harcèlement scolaire. Je ne m'en suis pas tout de suite rendu compte. J'étais appelé le "sans ami". Aujourd'hui, j'ai tissé énormément de liens. Les portes, c'est à nous de les ouvrir. Pour certains, elles sont ouvertes depuis tout petit. Mais je pense que certaines choses doivent s'acquérir avec la sueur de notre front.

- Que peuvent faire les autres pour vous ?
- Thimeth Thanabalasingam : Quand on a la vue, c'est beaucoup plus facile. Je pense que c'est le sens le plus important. Au final, il faut quand même faire plus d'efforts. Pour être plus attentif, plus concentré, et simplement vivre dans la société.
- On ne voit pas du tout que vous êtes malvoyant. Vous avez deux yeux, des lunettes. On pourrait passer à côté de cela. Quand vous vous déplacez à l'extérieur, vous avez une canne ?
- Thimeth Thanabalasingam : Oui, une canne blanche. Le sceptre, je l'appelle ! Une de mes profs que j'appréciais me disait que je m'intégrais tellement bien dans la classe que l'on oubliait parfois que j'étais malvoyant. C'est le plus beau compliment que l'on peut me faire. Je pense que l'on est tous et toutes appelés à trouver sa place.
- Vous avez cette maladie.
- Thimeth Thanabalasingam : L'amaurose congénitale de Leber.
- Quels sont les traitements dont vous avez pu bénéficier ?
- Thimeth Thanabalasingam : Cette pathologie, et je préfère ce mot, ça dégénère assez vite. Il y a des enfants qui ne voient plus rien. J'ai bénéficié de la thérapie génique qui permet d'introduire le gène sain dans l'œil pour améliorer la vie. Si l'œil est une fenêtre, disons que l'on a agrandi la fenêtre. Et la sensibilité à la lumière. Je dois m'y habituer. Je dois apprendre à voir maintenant.
- Depuis votre enfance, on vous parlait de possibilités d'améliorer votre vision avec des implants ou d'autres traitements ?
- Thimeth Thanabalasingam : Non, la thérapie génique n'existait pas tout de suite. puis peu à peu. La question de l'implant n'a pas encore été considérée. Mais ça peut venir dans quelques années.
- Lucia Sillig: Le témoignage de Thimeth Thanabalasingam qui a nécessité une thérapie génique ophtalmique.
- Philippe Girard: La thérapie, c'est une chose, mais on sent aussi une force chez lui qui n'est peut-être pas le lot de tout le monde. Malick Reinhard, vous vous reconnaissez dans ce témoignage, cette force de tempérament ?
- Malick Reinhard : Oui, mais quelque part, je déplore cela. Quelque part, on ne devrait pas devoir rugir. On ne devrait pas être harcelé parce qu'on est en situation de handicap. On parle beaucoup de harcèlement scolaire. On ne sait pas quelle est la nature. Il y a des différences. Il y a quelque chose qui m'a marqué dans ce qui a été dit ce matin : les entreprises font des efforts. Elles ont fait des efforts. Quand on met une ceinture de sécurité dans une voiture, on fait des efforts ? Quand on met du chauffage dans une maison, c'est une obligation. L'inclusion, l'accessibilité, c'est un droit. C'est une obligation aussi. Il ne s'agit pas de faire des efforts, c'est un droit absolu. L'opinion publique n'a pas compris. La personne handicapée doit se battre. Les Jeux paralympiques sont un bel exemple de cet Avenger qui doit se dépasser. Beaucoup de personnes handicapées dénoncent cela. Il y a des personnes qui vivent avec une pathologie. Nous ne sommes ni meilleurs ni moins bons que les autres.
- Philippe Girard : On va avoir d'autres témoignages. J'aimerais faire réagir Natalia Weideli-Bacci sur les nouveautés médicales qui apparaissent. Vous êtes directrice générale de l'Office général des assurances sociales à Genève. Vous suivez les évolutions de ces thérapies ? Le remboursement, la prise en charge par l'assurance ?

- Natalia Weideli-Bacci : Nous sommes intéressés, oui. On retrouve ces évolutions au niveau législatif. Au niveau des périmètres de prise en charge. On applique les cadres légaux qui évoluent. Il y a des règlements, des directives. Par exemple, en matière de prise en charge médicale, ces prestations doivent être mises au goût du jour. Les personnes concernées diront que ce n'est pas à jour. Il y a eu une grosse révision récemment concernant les mesures médicales pour les mettre au goût du jour. On voit les progrès de la technologie. Ils viennent soutenir l'insertion. On a parlé de certains moyens auxiliaires. C'est le législateur qui doit s'adapter aux évolutions.

- Philippe Girard : C'est le cadre légal qui dicte vos actions, votre activité. Je me tourne vers Isabelle Fiaux. Il y a des réactions à notre standard ?

- Isabelle Fiaux : Joël est atteint d'une sclérose en plaques. "Je remercie l'AI pour son aide matérielle, puis avec une rente.". Du côté de Fribourg, Pascal nous écrit. Elle est malvoyante. Elle a le droit de travailler à 20 %. "Toutes les entreprises dans lesquelles je pourrais travailler disent ne pas pouvoir ouvrir un poste qui sera occupé seulement à 20 %." On va se tourner du côté de Delémont. Dominique, vous êtes en ligne ?

- Dominique: Bonjour.

- Isabelle Fiaux : Vous êtes en ligne depuis quelque temps. Merci pour votre patience.

- Dominique : J'aimerais revenir sur le problème d'inclusion en Suisse pour les personnes en situation de handicap. Il n'y a aucun encouragement pour les employeurs pour qu'ils engagent et qu'ils gardent les personnes en situation de handicap. Que le handicap soit fixe ou évolutif. Il n'y a aucun encouragement. Il n'y a aucune interdiction de licenciement contrairement à ce qui se passe en Allemagne, en France, en Belgique, en Italie. Et une personne en situation de handicap n'a pas de moyen de recours quand elle est licenciée. Parce que ce n'est pas considéré comme un licenciement abusif. C'est regrettable. J'ai vécu ça de l'intérieur. J'ai eu la chance d'avoir le soutien de l'AI. Mais au niveau de l'inclusion professionnelle, c'est un échec total.

- Philippe Girard : Merci Dominique. Cyril Mizrahi, vous êtes avocat d'Inclusion Handicap.

- Cyril Mizrahi : Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit. Au niveau des encouragements des employeurs pour l'inclusion professionnelle, c'est tout à fait insuffisant.

- Philippe Girard : Qu'est-ce qu'on entend par encouragements ? Des aides financières ?

- Cyril Mizrahi : Effectivement. Il faut aussi de la compensation pour que ça fonctionne. La compensation, que l'AI prend en charge. Les adaptations du poste de travail. Ce qu'il faudrait développer, c'est quand par exemple une personne a moins de rendement, il y a une prise en charge de la différence. Pour qu'il n'y ait pas de dichotomie entre le marché ordinaire et le marché adapté. Des incitations pures seraient souhaitables. Une sorte de supplément donné aux entreprises pour compenser les préjugés. Une personne en situation de handicap, ça n'est pas forcément quantifiable... Il faudrait arriver à faire dépasser les préjugés. J'aimerais revenir sur la question des licenciements discriminatoires.

- Philippe Girard : Brièvement s'il-vous-plaît.

- Cyril Mizrahi : Les licenciements discriminatoires sont interdits en droit suisse, y compris dans le privé. Une fois que vous avez dit qu'un licenciement était discriminatoire, il y a peut-être une indemnité de quelques mois de salaire. Mais entre-temps, vous avez perdu votre travail.

- Philippe Girard : Nous avons encore 1h30 dans cette matinée spéciale en direct de Plan-les-Ouates au restaurant l'Essentiel. Vous êtes les bienvenus.

- Lucia Sillig : Après les informations, on s'intéressera aux innovations technologiques. Est-ce à la société de s'adapter ?

- Philippe Girard : La société tarde à s'adapter d'après ce qu'on entend. C'est une matinée spéciale. On vous attend. Vous pouvez réagir en utilisant les numéros inscrits en haut de votre page de transcription. Vous êtes sur rts.ch.

- Les infos.

- Près de trois quarts des hospitalisés l'ont été pour des accidents liés aux loisirs. C'est ce qu'indique l'assureur helvétique. Les sports qui ont nécessité le plus d'hospitalisation sont le vélo, le ski et le football. Concernant le profil type, l'assurance assure que 80 % des personnes hospitalisées en 2023 étaient des hommes. La plupart des patients avaient entre 50 et 59 ans. Retour des apparentements au Conseil de Neuchâtel. Les députés ont accepté de réintroduire cela. La droite à l'exception du Centre y était opposée. Après un retour à l'élection majoritaire, une motion a été déposée pour revenir à ce type de scrutin. Le texte pourrait être traité cet après-midi. Les Verts libéraux ont un nouveau président, Olivier Bolomey. Il a été élu hier soir lors de l'assemblée générale du parti à Lausanne. Il est enseignant. Il remplace Claire Richard qui a occupé ce poste pendant deux mandats. L'inflation est à 1,9 % en Suisse. Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique sont là. Ils ont été compensés par l'allègement au niveau des transports... Il y a une nouvelle atténuation qui se chiffre à 1,3 %. L'économie suisse a enregistré une croissance de 0,5 % au deuxième trimestre notamment soutenue par l'industrie chimique et pharmaceutique. Aujourd'hui, le secrétariat d'État nous l'annonce. Y aura-t-il une fumée blanche à l'Élysée ? Près de deux mois après les législatives, le président français pourrait annoncer le nom du prochain Premier ministre capable d'éviter la censure du Parlement. Le chef de l'État a reçu Bernard Cazeneuve et Xavier Bertrand. Un troisième nom inattendu a émergé, Thierry Beaudet. C'est un inconnu du grand public. Un procès attendu tout à l'heure en Allemagne 9 ans après l'éclatement du dieselgate. L'ancien patron de Volkswagen, Martin Winterkorn, est accusé de fraude en bande organisée. Depuis 2015, Volkswagen a dépensé 30 milliards de francs en frais de justice et de dédommagement. Aux Pays-Bas, amende de près de 30 millions de francs suisses pour le service américain de reconnaissance faciale. Le régulateur néerlandais de la vie privée le sanctionne pour avoir créé une base de données illégale contenant des milliards de photos. La société propose un service capable d'identifier une personne à partir de sa photo. Il est utilisé par ailleurs. L'émissaire américain pour le climat est attendu en Chine. Il doit s'entretenir avec son homologue chinois. Ils auront un échange de vues approfondies sur la coopération pratique en matière de climat. En hockey sur glace, la rencontre entre Berne et Langnau a été repoussée au mercredi 18 septembre en raison du match de Ligue des champions de Young Boys. Question d'intérêt public. Aujourd'hui, un temps ensoleillé sur le Jura et le Plateau.

Ailleurs, il y a des averses possibles.

- Célébrons le meilleur de la scène musicale francophone au Chant du Gros avec notamment Pascal Obispo, Claudio Capeo, Patrick Fiori... ou encore Francis Cabrel. C'est la 32<sup>e</sup> édition de l'incontournable festival.

- Lucia Sillig : Rebonjour. Bienvenue à celles et ceux qui nous rejoignent pour cette matinée spéciale sur l'inclusion des personnes en situation de handicap.

- Philippe Girard : Toutes nos équipes sont regroupées dans le canton de Genève au restaurant l'Essentiel qui appartient à la fondation PRO, entreprise sociale et solidaire. Vous pouvez poser vos questions aux contacts inscrits en haut de la page de transcription.

- Lucia Sillig : On va parler de la manière d'améliorer l'accès aux soins. Et de la technologie qui facilite l'inclusion. Pour parler de ce volet technologique, nous accueillons Sebastian Tobler. Bonjour. Merci d'être en direct avec nous à l'invitation de Laurence Froidevaux. Vous êtes un grand sportif, enseignant en ingénierie à Berne. Vous avez la cinquantaine. Vous avez quatre enfants. Vous racontez un moment charnière de votre parcours. Vous avez fait une grave chute de VTT en 2013. Votre tête a heurté le sol. Votre casque s'est brisé. Vous ne pouvez plus bouger. Vous êtes tétraplégiques. Depuis, vous vous déplacez en chaise roulante. C'était il y a plus de 10 ans. Vous vous souvenez de ce moment ?

- Sebastian Tobler : Quand je suis tombé, j'ai senti que les jambes ne répondaient plus. Je me suis dit que j'étais paraplégique. Je ne pouvais plus rien faire. Je me suis tout de suite dit cela. Je suis membre de la fondation suisse pour paraplégique. Ça m'arrive de lire les histoires d'autres personnes. En lisant les histoires, je suis tombé régulièrement là-dessus. Les gens ressentent qu'ils ne peuvent plus bouger les jambes. Quand j'étais au sol, tous ces histoires me sont revenues dans la tête. J'ai compris. Je faisais partie de ce groupe. Je devenais acteur.

- Lucia Sillig : Très vite, vous avez tout mis en œuvre pour continuer d'être actif. Vous avez inventé le vélo Tryke. Vous avez créé votre propre start-up, Go by yourself. Vous voulez tout faire pour donner plus de mobilité aux personnes qui ont un handicap?

- Sebastian Tobler : Le début de l'histoire, c'était pour moi. J'étais cloué sur une chaise. J'avais l'habitude de bouger beaucoup. Mon avenir, c'était la chaise. Je n'arrivais pas à comprendre que mon corps devait rester sur une chaise. Ce corps ne pouvait plus bouger. J'ai essayé de comprendre ce que je pouvais faire avec ce corps. À force d'exercice fait dans la maison, dans la cave... il fallait que je sorte. Il fallait que je bouge. J'ai fait un vélo avec l'activation des bras et des jambes de manière synchronisée. Mes bras vont entraîner mes jambes à travers deux pédaaliers différenciés. Je vais répliquer le mouvement de la marche.

- Lucia Sillig : Ce vélo est utile pour les personnes tétraplégiques, les personnes avec la maladie de Charcot, ou la sclérose en plaques. Vous avez toujours envie d'inventer quelque chose pour gagner en autonomie ?

- Sebastian Tobler : Depuis que j'ai eu l'accident, j'essaie de bouger et de comprendre ce corps. Je suis rentré à la maison en 2014. 11 000 heures d'entraînement depuis. 30 prototypes ont été construits. Une cinquantaine de travaux avec des étudiants dans différentes universités. Certains travaux sont déposés. D'autres sont en cours. L'envie,



c'était de comprendre. Ce n'était pas possible. Si quelque chose peut être fait pour moi, ça peut être fait pour les autres. C'est un long chemin que j'avais envie de partager. C'est pour ça qu'on collabore pour trouver des solutions. GBY essaie de trouver des solutions pour les personnes à mobilité réduite. Ça peut être des gens amputés. Ça peut être un AVC. Ça peut être de la tétraplégie.

- Lucia Sillig : Vous aviez besoin de faire du sport. Et vous avez pensé aux autres personnes ?

- Sebastian Tobler : On me dit souvent que j'aimerais remarcher. Quand vous discutez avec une personne tétraplégique, ce sont des jambes et des bras qui ne bougent plus correctement. C'est une respiration limitée. C'est un cœur qui ne bat plus aussi vite. Dès que vous faites un effort, vous êtes fatigués. Je ne transpire pas. Quand je me retrouve au soleil, la température ne s'adapte pas. Qu'est-ce qu'on peut faire ? Il y a des technologies, des exercices pour améliorer sa situation. Au départ, je n'avais aucune réponse. On me disait que ça ne servait à rien de faire tout ce que je faisais. Quand je vois le chemin parcouru aujourd'hui, c'est incroyable. Il reste beaucoup de choses à faire.

- Lucia Sillig : En 2022, vous expliquez que vous avez pu remarcher. C'était après des recherches sur la stimulation de la moelle épinière. Vous posez un implant dans le bas du dos ?

- Sebastian Tobler : À la sortie de l'hôpital, je me suis entraîné. J'ai fait partie de groupes de recherches. Je suis rentré comme patient dans une étude. Il y a eu neuf mois d'entraînement. Mais je n'ai pas pu marcher sans stimulation... j'ai continué à m'entraîner avec ce système pendant quelque temps. Je suis parti dans d'autres idées, que le corps avait des possibilités de donner bien plus. En 2019, il y a eu d'autres idées avec GBY. Fin 2021, j'ai senti que quelque chose se passait dans mon corps. Je structure les entraînements. J'élimine ce qui ne fonctionne pas. En 2022, j'ai dit à ma femme que je pouvais tenir debout. En février, j'ai pu tenir debout. Au milieu de l'année, j'ai fait mes premiers pas dans la forêt.

- Lucia Sillig : C'est le résultat de toute une stimulation, de tout le sport que vous avez entrepris ?

- Sebastian Tobler : Dans mon cas... on a fait une étude de cas. On va faire une étude pilote. Il faut essayer de comprendre ce que le système nerveux peut délivrer. Sur une chaise roulante, on ne peut pas beaucoup délivrer. Pour une personne valide, on ne peut pas rester assis. Ce n'est pas bon pour la santé. C'est pareil pour une personne invalide. Il s'agit de comprendre comment bouger le corps. Comment stimuler le système nerveux. On parle de marcher mais les médecins ont été surtout impressionnés par mes résultats au niveau du cœur. En essayant de combiner différentes théories, j'ai essayé de le stimuler différemment. Ce ne sont pas des stimulations électriques de la moelle épinière. J'ai pu monter le cœur à 154 battements par minute. Quand j'ai montré ça au médecin spécialisé à Zurich, il a dit deux choses : *waouh* et *shit!* Il m'a écrit une lettre de soutien. Il y a quelque chose à explorer. La Haute école spécialisée bernoise m'a donné un laboratoire dans lequel il y a des scientifiques qui peuvent m'aider à aller plus loin pour explorer ces pistes.

- Lucia Sillig: Merci Sébastien Tobler. Vous répondiez à l'invitation de Laurence Froidevaux.

- 8h30-11h30, émission spéciale handicap sur RTS la Première.
- Philippe Girard: Oui, une émission spéciale intégralement retranscrite en direct sur notre site internet [rts.ch/handicap](http://rts.ch/handicap) pour les personnes en situation de handicap auditif.
- Lucia Sillig: On va faire réagir nos invités sur cette question technologique, Malick Reinhard, Natalia Weideli-Bacci et Cyril Mizrahi. Est-ce que pour vous, la technologie est un axe prometteur ?
- Cyril Mizrahi: C'est un élément parmi d'autres. Je trouve ce n'est pas très intéressant. Ça me fait penser à plusieurs choses. Déjà mon expérience personnelle. J'adorerais pouvoir conduire une voiture, ne plus avoir un trouble de l'attention. On n'a pas non plus parlé de mon trouble de la voix. L'adaptation de l'environnement, c'est une chose mais ça sera difficile pour moi de venir régulièrement à la radio sans le traitement que j'ai régulièrement. Ça me rappelle l'association pour les myopathies et la société suisse pour les personnes malades musculaires. Il y a différentes approches, soit des approches sur la guérison ou des approches où l'on essaye d'agir sur l'environnement. Je me souviens de cette phrase au comité de l'ONU sur les personnes handicapées. Une personne qui avait un handicap mental disait "*Don't try to fix us*", n'essayez pas de nous réparer. Pour certaines personnes, la technologie va apporter des choses, la médecine aussi, mais il ne faut pas qu'il y ait une injonction, par exemple pour les personnes sourdes, à porter des appareils. C'est comme si on niait la culture, si on niait la langue des signes. Il ne faut pas perdre de vue que la technologie ne va jamais compenser complètement le handicap et qu'il y aura toujours besoin d'adapter l'environnement.
- Lucia Sillig: Malick Reinhard, quel est votre point de vue ? Est-ce qu'il faut pousser la technologie, est-ce que c'est au monde de s'adapter ?
- Malick Reinhard: C'est une thématique compliquée. Ça me rend très sceptique. Il faut garder une certaine mesure. Est-ce que dans une société, on demande aux personnes noires de devenir une personne blanche ? Non. On les accepte comme elles sont. Le handicap, c'est la même chose. On doit différencier le handicap congénital, qui est là depuis toujours, qui est inné. Quelqu'un qui est né sans bras, ce sera difficile pour elle de vivre avec deux bras. Je reprends l'exemple de Thimeth qui disait qu'il doit apprendre à voir. C'est plus simple pour lui de ne pas voir. Mais s'il apprend, ce sera probablement plus simple pour lui car notre monde est adapté pour les voyants. Mais je n'ai pas l'impression aujourd'hui que Thimeth est dans une souffrance. Il n'y a pas besoin d'être réparé. On peut poser la question, est-ce que c'est cassé quelque part ? Moi-même, je ne me sens pas cassé. Je me sens juste moi, en fauteuil roulant. Il faut dédiaboliser le fauteuil roulant. C'est avant tout un moyen de transport, un moyen de locomotion. Vous-même, vous seriez handicapés si vous n'aviez pas votre voiture ou votre train.
- Lucia Sillig: Natalia Weideli-Bacci, vous voulez réagir.
- Natalia Weideli-Bacci: Je vois que derrière ces handicaps, il y a des individus. Et des intérêts directs. Sebastian Tobler, il a des intérêts liés au sport. Et d'autres ont d'autres intérêts. Au-delà du handicap, il faut voir des individus avec leurs propres besoins et leurs propres intérêts.
- Philippe Girard: Nous allons retrouver Muriel Mérat, notre exploratrice au sein de la fondation PRO. Où êtes-vous ?

- Muriel Mérat: Je me trouve dans un atelier avec un magnifique vélo blanc, un vélo électrique créé pour le personnel de l'IMAD, les soins à domicile. Il y a des gens qui font un travail de précision. Parmi ces personnes qui font ce travail de précision, il y a Maxime. Ça fait combien de temps que vous êtes employé ici ?
- Maxime : Cela fait 10 ans.
- Muriel Mérat: A côté de vous, il y a tout un stock de petits câbles verts et jaunes que vous êtes en train de dénuder avec une machine.
- Maxime: Oui, je dénude directement dans la machine.
- Muriel Mérat: Vous glissez le câble dans une petite fente et ça dénude le fil.
- Maxime: Oui, ça va permettre de créer des boîtes de sol pour des bureaux ou des salles de conférence.
- Muriel Mérat: C'est un système électrique qu'on ne va pas détailler. Vous allez passer votre matinée à dénuder ses fils ? Est-ce que c'est quelque chose de plaisant à faire pour vous ?
- Maxime : Oui c'est ça, c'est plaisant. Il y a d'autres choses pour lesquelles je suis doué, pour lesquelles il faut de la dextérité. Je fais aussi un peu de montage mécanique.
- Muriel Mérat: A côté de vous, il y a une petite structure avec beaucoup de petits câbles. Vous les soudez ?
- Maxime: Oui, il y a une nappe avec des câbles. Mon but, c'est de faire la préparation de ce câble, le dénuder, faire de la soudure, mettre la gaine.
- Muriel Mérat: Vous aviez dit qu'il y a des choses pour lesquelles vous étiez doué, notamment les soudures. Il faut des compétences particulières pour ce travail très minutieux ?
- Maxime: C'est une personne qui soudait qui m'a appris. La personne avait de l'expérience. Elle m'a montré la soudure. Au début, soit la gaine remonte et ça peut faire quelques petits soucis si on teste les câbles. Il peut y avoir d'autres petits soucis. Mais on les rattrape vite. Petit à petit, j'ai acquis de l'expérience et maintenant, je parviens à souder des câbles de manière assez minutieuse.
- Muriel Mérat: A côté de vous, il y a le chef d'atelier. Je vous demande de vous approcher. Avant que l'on prenne l'antenne, vous m'avez montré ce petit système avec plein de fils à souder. Et vous m'aviez dit que tout le monde ne pouvait pas faire ce travail.
- Oui, c'est un travail de précision. Ce sont des petits fils, 0,3 mm. Il faut être minutieux et ne pas trembler.
- Muriel Mérat: Donc une grande capacité de concentration et de précision.
- Tout à fait. Maxime est très minutieux. Il fait du bon travail.
- Muriel Mérat: Quand je vous observais, je me disais que cette activité de dénuder des fils pourrait m'ennuyer rapidement. Vous, ça vous plaît ?
- Maxime : Moi, j'aime bien finir un travail. Dès que le travail est fini, il y a toujours quelque chose d'autre à faire. C'est assez varié.
- Muriel Mérat: C'est la différence de perception. Ce qui me semble répétitif vous paraît varié.
- Maxime: Il y a toujours quelque chose de répétitif mais aussi un côté varié. Quand quelque chose est fini, il y a autre chose à faire.

- Muriel Mérat: Merci. Je vous laisse continuer à dénuder vos câbles.
- Philippe Girard: Merci Muriel Mérat. Nous allons nous demander si les situations sont adaptées aux personnes en situation de handicap avec deux exemples, les personnes avec un trouble du spectre autistique et les personnes sourdes.
- Lucia Sillig : Oui, nous avons rencontré Cédric Goedeke qui vit avec un trouble du spectre autistique. Nous lui avons demandé les problèmes qu'il avait quand il doit se rendre dans une institution médicale.
- Cédric Goedeke: Les problèmes sont variés. On a souvent du mal à prendre rendez-vous. On retarde le rendez-vous jusqu'à que l'on se sente vraiment mal. Puis il y a la phase de déplacement. C'est une difficulté que l'on rencontre. On se sent agressé par les bruits, par les gens, par l'environnement.
- Par exemple, voyager en transport en commun est une épreuve ?
- Cédric Goedeke: Oui, certains préfèrent utiliser la voiture mais la voiture, c'est aussi des échanges sociaux, avec des priorités de droite, des relations avec les autres conducteurs.
- Puis vous arrivez à l'hôpital.
- Cédric Goedeke: Déjà le secrétariat, c'est à nouveau un échange social. Puis la salle d'attente. Il y a du bruit, des comportements dérangeants. Dernièrement, j'étais dans une salle d'attente. Quelqu'un faisait une prière à côté de moi. J'ai demandé si je pouvais attendre ailleurs. Je suis déjà sous stress car je ne sais pas ce qui va se passer par la suite. Je dois économiser mon énergie pour en avoir un maximum lors de mon échange avec le médecin. Je n'avais rien contre la personne qui faisait sa prière. C'est juste moi qui ai besoin d'être dans ma bulle.
- On peut imaginer des adaptations possibles pour ces choses. Vous travaillez pour une organisation qui s'appelle IciTSA (pour troubles du spectre autistique). En quoi cela consiste ?
- Cédric Goedeke: C'est adapter les soins aux personnes, pas forcément autistes. Ça a commencé par un Mook en ligne. Puis on a préparé des documents en amont pour transmettre des informations aux médecins. C'est plus facile de se préparer, de décrire avant et d'arriver avec un papier plutôt que de devoir tout raconter en présence de la personne.
- Concrètement, vous parliez des salles d'attente. Qu'est-ce que vous pouvez conseiller aux hôpitaux ?
- Cédric Goedeke : La première chose, c'est de détecter toutes les petites choses qui peuvent déranger dans un environnement. Un petit bruit par exemple des fenêtres, des reflets, toutes choses au niveau de la sensorialité.
- Les fenêtres ?
- Cédric Goedeke : Il y a du passage. Si vous mettez un rideau filtrant, c'est plus cosy pour nous. On peut aussi proposer des alternatives. Quand quelqu'un dit qu'il se sent agressé dans la salle d'attente, c'est bien de pouvoir attendre ailleurs par exemple.
- Certains patients qui annoncent avoir un trouble autistique, les médecins refusent parfois de les voir.
- Cédric Goedeke : C'est déjà arrivé. Ce n'est pas humain.
- Est-ce que les institutions sont preneuses ?
- Cédric Goedeke : Il y a un biais déjà. Les institutions avec lesquelles on collabore

sont déjà demandeuses. Mais quand je propose d'autres choses, je me fais asseoir. Mais les adaptations proposées rendent les hôpitaux plus humains, et ce n'est pas que pour nous.

- Vous vous qualifiez de pair aidant. Vous pouvez accompagner quelqu'un avec un TSA.

- Cédric Goedeke: En tant que pair aidant, on passe du temps à traduire au médecin ce que veut le patient et inversement. Expliquer aux patients comment s'exprimer quand on a mal pour que le médecin l'entende. On ne va pas exprimer les émotions. On va juste dire que l'on a mal. On doit apprendre à dire que l'on a très mal. Dire "aïe", des intonations de douleur, etc. Pour quelqu'un qui ne connaît pas l'autisme, on ne comprend pas forcément.

- Qu'est-ce qu'on pourrait imaginer comme question d'un médecin qui serait difficile ? Par exemple, "est-ce que vous allez régulièrement aux toilettes" ?

- Cédric Goedeke: Certains autistes vont aux toilettes à chaque changement d'activité. Donc si on nous pose la question, la personne ne saura pas quoi répondre. Il faut pouvoir expliquer notre fonctionnement pour que le médecin comprenne ce qu'il en est.

- Est-ce que vous avez l'impression qu'au niveau politique, il y a des choses qui bloquent pour les personnes avec TSA ?

- Cédric Goedeke: Le principe du Tarmed pose problème. Car on prend plus de temps pour expliquer nos problèmes. Le système bloque là-dessus. Un médecin n'a jamais le temps pour s'occuper des personnes spéciales.

- Lucia Sillig: Merci à Cédric Goedeke, pair aidant chez IciTSA. On entendait Cédric Goedeke que des personnes avec un trouble du spectre autistique se faisaient refuser un rendez-vous chez le médecin. Est-ce que l'on a le droit de faire ça ?

- Cyril Mizrahi : C'est basé sur les préjugés. Il doit avoir un rapport de confiance quand on fait une profession libérale. Là, on voit que c'est un refus avant que la personne arrive. On ne se pose pas la question s'ils veulent avoir une relation de confiance entre le médecin et le patient. On le nie tout de suite. C'est inadmissible. La protection contre les discriminations vis-à-vis d'acteurs privés en Suisse a été pointée par le comité de l'ONU. Il y a une relative bonne protection face à l'État. Si vous voulez avoir des prestations du secteur hospitalier public, c'est clair que si on vous refuse, vous avez les moyens de vous défendre. C'est relativement facile. Vis-à-vis des acteurs privés, ça n'est pas aussi simple. La législation fédérale est en retrait par rapport aux obligations internationales de la Suisse. Il y a une convention de l'ONU sur les personnes en situation de handicap. La Suisse l'a approuvée en 2014. Vous avez une loi fédérale antérieure qui n'a pas été adaptée. Elle prévoit qu'en cas de discrimination, il peut y avoir une indemnité. Il faut une procédure. Ça ne va pas vraiment aider par rapport à des situations de discrimination vis-à-vis des acteurs privés.

- Philippe Girard : Notre propos est de mieux inclure les personnes en situation de handicap. Notre standard est en ébullition.

- Isabelle Fiaux : Laure nous dit: "Je suis maman d'une fille de 14 ans. Je cherche une place d'apprentissage pour elle. Comment parler de l'autisme sans faire peur ? L'AI a mis en place une mesure de coaching dans le but d'aider à la formation. Notre

conseillère a refusé de le mettre en place. Je me retrouve seule." Que peut-on répondre à Laure ?

- Natalia Weideli-Bacci : C'est un cas particulier. Difficile de comprendre... pour cette population de jeunes qui se retrouvent au seuil d'une première formation avec des difficultés, c'est notre rôle d'accompagner. L'AI est là pour soutenir.

- Isabelle Fiaux : Marguerite, vous avez composé notre numéro. On vous écoute. On est à Genève. On vous entend.

- Marguerite : Il manque un soutien à l'essai. Quand on arrive à l'AI, il y a plein de contraintes liées à la maladie, aux crises. Les finances sont compliquées. Il y a un isolement social. Il y a une question qui se pose immanquablement. Est-ce qu'on continue ? Il y a des effets secondaires très lourds... Si ça marchait, est-ce que je peux me sortir de là ? Est-ce que je peux trouver un but à mon existence qui me conduise vers les autres ? Le traitement, s'il ne marche pas, est-ce que je perds mes droits ? Il y a des gens qui se disent qu'ils ne naviguent pas bien. Mais s'ils ne sont pas sûrs de garder leur droit quand ça va mieux, et que la maladie peut quand même regagner du terrain, la personne est prise entre deux feux. Elle aimerait que ça marche, mais elle ne veut pas perdre ses acquis. Il y a un manque d'information. Oui, vous avez le droit d'essayer. Si dans six mois ça ne marche pas... cela manque clairement... quand on fait des mesures, on devrait partir pour du définitif. Mais il n'y a jamais de définitif.

- Philippe Girard : Le droit à l'essai. On pourrait introduire cela. Vous voulez réagir ?

- Natalia Weideli-Bacci : La rente d'invalidité, ça n'est pas un état définitif tout le temps. La vie évolue. La personne pourrait vouloir reprendre une activité. Il existe des mesures de réadaptation au sein de l'assurance pour ce genre de public. Des bénéficiaires de rentes qui pourraient retrouver une capacité de travail. Obtenir la rente, ça peut être le parcours du combattant. On n'ose pas essayer. Si ça ne marche pas, on craint la suite. Dans les cas particuliers, il y a parfois des solutions à trouver.

- Philippe Girard : Dans quelques minutes, nous reviendrons sur la question de l'accès aux soins pour les personnes malentendantes.

(MUSIQUE)

- Philippe Girard : Ray Charles a réussi à faire oublier son handicap. Il était aveugle.

- Lucia Sillig : Nous allons nous intéresser à la surdité. Pas simple de se rendre dans une unité de soins quand on est sourd ou malentendant. On vous retrouve, Bastien Confino.

- Bastien Confino : Je suis à l'entrée de BoulevardSanté. C'est une association qui propose une prise en charge adaptée aux personnes sourdes. Corinne, vous êtes fondatrice et présidente de BoulevardSanté. Le lieu est adapté à la population sourde et malentendante. Quels sont les dispositifs ?

- Corinne : Il y a une plaquette avec notre nom sur la porte. Il est écrit en langue des signes.

- Bastien Confino : Les personnes sourdes et malentendantes ne lisent pas forcément le français.

- Corinne : Ça dépend des gens. C'est surtout pour montrer qu'on connaît la langue des signes.

- Bastien Confino : Si je sonne sur la sonnette, on rentre. Dans la salle d'attente, il y a

un flash lumineux.

- Corinne : Les personnes qui attendent sont ainsi informées qu'une personne va rentrer dans l'espace. Ils ne seront pas surpris.

- Bastien Confino : Sur le mur, il y a plein de petits dessins. À quoi ça correspond ?

- Corinne : Ce sont des mots illustrés en langue des signes. Les personnes qui viennent ici n'ont peut-être jamais rencontré une personne sourde. L'objectif, c'est de les sensibiliser. On leur dit comment dire bonjour, au revoir... Ainsi, on sensibilise le public général.

- Bastien Confino : À part ça, on rentre dans un cabinet médical normal. Quelle est l'idée derrière BoulevardSanté ?

- Corinne : On offre différentes prestations sur la santé physique, mentale, sexuelle et psycho-sociale, spécifiquement pour les personnes sourdes et malentendantes. Ce sont des thérapeutes indépendants. On a ouvert l'année passée une association qui a comme objectif de faire des démarches de prévention, de promotion de la santé. Des cours, des conférences, des moments d'accueil pour sensibiliser les personnes sourdes et malentendantes, en langue des signes ou en français. C'est selon les besoins.

- Bastien Confino : Il y a un million de personnes sourdes et malentendantes en Suisse. Combien profitent de votre espace ?

- Corinne : Au cours des cinq dernières années, 150 personnes sont venues. De toute la Suisse romande. Il y a des personnes qui font des trajets de plus d'une heure pour venir. Elles sont accueillies. Elles n'ont pas besoin d'expliquer quels sont les besoins en termes de communication, ce que cela veut dire d'être porteur d'un implant cochléaire, de communiquer avec la langue parlée complétée... c'est soulageant.

- Bastien Confino : Tout est très visuel. On voit la photo des thérapeutes. On voit les langues parlées par les personnes. Français, anglais, allemand. Et la langue des signes.

- Corinne : La langue des signes et la langue parlée complétée. Tous les professionnels indépendants sont sensibilisés et former pour les accueillir. Certains ont beaucoup d'années d'expérience, une bonne maîtrise de la langue des signes. D'autres se forment récemment.

- Bastien Confino : La langue des signes, je vois à peu près. La langue parlée complétée ?

- Corinne : Ce sont des personnes qui parlent français. La lecture labiale est exigeante. Elle est fatigante. On ne voit que 30 % du message sur les lèvres. La LPC complète l'image visuelle pour rendre visible tout le message.

- Bastien Confino : On rentre dans une salle de soins. On va rencontrer Francine. Bonjour. Vous êtes sourde de naissance. Mais vous oralisez, ça veut dire que vous pouvez parler. Pourquoi est-ce important d'avoir un espace comme celui-ci ? Qu'est-ce qui est problématique dans les hôpitaux normaux non adaptés ?

- Francine : Je dois faire l'effort de compréhension. En permanence, je dois être vigilante. Chercher l'information et comprendre. J'informe que je suis sourde. Mais puisque je parle assez bien, la personne en face de moi a du mal à comprendre que j'ai une surdité importante. Je dois expliquer que la personne ne doit pas être à contre-jour, qu'elle doit parler lentement. On doit faire de la sensibilisation en même temps que la consultation.

- Bastien Confino : Ici, tout le monde vous connaît. On sait que vous êtes sourde. Pourquoi c'est mieux pour vous ?

- Francine : Je me sens accueillie comme je suis. Je n'ai pas besoin de faire de sensibilisation. En enlevant mes appareils, je vais pouvoir comprendre. Il n'y a plus de stress. Je suis détendu. C'est confortable. C'est adapté à chaque type de personne, quelle que soit la surdité. Je n'ai plus à faire d'effort. C'est phénoménal.

- Bastien Confino : Vous pouvez donner un exemple de soins que vous faites ici ?

- Francine : Je suis un cours de gym avec un physiothérapeute avec un petit groupe. Elle peut porter l'attention sur chaque personne. Elle vient contrôler ce qui se passe après l'exercice. Elle peut poser la main sur nous si ça ne va pas. Elle peut se mettre devant nous si ça ne va pas. On peut faire un exercice les yeux fermés. Je ne stresse pas. Elle va taper par terre. J'ouvre tranquillement les yeux.

- Bastien Confino : Joëlle, vous êtes physiothérapeute. À la fois pour les personnes sourdes et malentendantes. Mais aussi pour les autres. La prise en charge est différente dans les deux cas ?

- Joëlle : Quand j'ai un patient entendant, je travaille avec mes mains, je discute en même temps. Avec un patient sourd, c'est différent. Je m'arrête pour signer. Ou alors, je me mets en face pour qu'il puisse voir mon visage. Cela arrête le soin pour communiquer avant de reprendre. Ça prend plus de temps.

- Bastien Confino : Vous n'avez pas le visuel de la personne face à vous. C'est compliqué.

- Joëlle : Quand le patient est couché sur la table, c'est compliqué. Si je m'adresse à lui, je suis obligé de lui taper sur l'épaule. Il doit lever la tête.

- Bastien Confino : Il a besoin d'explications sur ce que vous faites ? Les personnes sourdes et malentendantes ont une moins bonne connaissance du domaine médical ?

- Joëlle : Oui, il y a beaucoup de choses qu'on doit expliquer au préalable. Le patient doit comprendre. Il y a beaucoup d'informations de base que les patients sourds ont moins que les patients entendants. Cela peut venir du manque d'accessibilité à l'écrit. S'il n'y a pas de langue commune avec les parents, il y a un apprentissage qui se fait différemment. Il y a beaucoup de travail. Pour faire comprendre pourquoi ça ne va pas.

- Bastien Confino : On va aussi chercher de la connaissance ici...

- Joëlle : Il s'agit de former le patient pour qu'il comprenne comment fonctionne son corps.

- Bastien Confino : Voilà ce qu'on pouvait dire.

- Lucia Sillig: Merci beaucoup.

- Philippe Girard: Merci. Je me tourne vers Malick Reinhard. Cet accès aux soins, il y a des choses à mettre en place. C'est aussi ce que vous vivez.

- Malick Reinhard: Ce que j'entends en tant que patient mais aussi en tant que journaliste... Les soins et le handicap sont intrinsèquement liés. Beaucoup de gens disent qu'ils n'ont jamais été aussi en danger que dans un domaine hospitalier. C'est très grave. Car le domaine médical est pensé pour des personnes malades mais des personnes malades sans handicap. Il est difficile pour un médecin de travailler avec les deux composantes. C'est difficile de travailler avec un patient tétraplégique et de ne pas avoir l'injonction à le refaire marcher. Moi-même, tétraplégique, on m'a



demandé plusieurs fois de faire quelques pas en salle de physio. La médecine n'est pas du tout prête.

- Philippe Girard: Cyril Mizrahi, vous partagez ce verdict que la médecine n'est pas du tout prête ?

- Cyril Mizrahi: Oui, il y a un enjeu autour de cela. On se dit que le handicap a toujours été un enjeu médicalisé et on ne s'attendrait pas à cette difficulté. C'est aussi lié à la très grande spécialisation des composantes médicales qui ne favorisent pas une approche interdisciplinaire. J'ai trouvé très intéressant cet exemple que l'on vient d'entendre. Je pense que c'est difficile de répondre à tous les besoins dans le biais d'une structure spécialisée. C'est là qu'il y a vraiment une inclusion à avoir sur l'inclusion. De pouvoir avoir des structures qui sont aussi en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap, le cas échéant avec une personne qui va accompagner, qui va assurer l'assistance personnelle. Je pense qu'il faut faire attention à ne pas entrer dans l'automatisme que l'on va répondre à des besoins spécifiques par des structures séparées. C'est un réflexe encore très contraignant dans le domaine de l'école, notamment dans des cantons très centralisés comme Genève ou Vaud. À Genève, on a une structure spécialisée qui ouvre chaque année alors qu'on devrait plutôt être dans l'inclusion. Dans d'autres cantons plus alpins, avec une approche plus inclusive, les enfants sont confrontés au handicap dès le début. C'est comme cela que l'on arrive à prévenir les situations de stigmatisation, quand le handicap est visible. Sinon, les personnes en situation de handicap restent dans des circuits qui leur appartiennent et il n'y a pas cette habitude de côtoyer des personnes en situation de handicap et cela crée de l'exclusion.

- Philippe Girard: C'est aussi ce que vous relevez, Natalia Weideli-Bacci?

- Natalia Weideli-Bacci: Oui, on oscille avec l'illégalité.

- Lucia Sillig: Nous sommes toujours en direct de la fondation PRO. Nous allons retrouver Julien Magnollay pour évoquer la situation des personnes en situation de handicap dans le sport.

Julien Magnollay: Oui, en plein jeux paralympiques, on voit des gens qui font des choses incroyables. Et on retrouvera mon invité, juste après le flash.

- Lucia Sillig: Toutes vos questions sont les bienvenues.

- Philippe Girard: Oui, vous pouvez nous appeler ou nous adresser des vocaux. On est ensemble jusqu'à 11h30.

- Lucia Sillig: Voici les infos. Il est 11 heures.

- Selon l'Office fédéral de la statistique, de moins en moins de personnes boivent de l'alcool quotidiennement en Suisse. Plus de la moitié de la population consomme de l'alcool au moins une fois par semaine mais la consommation quotidienne s'est réduite. Elle est passée de 30 % chez les hommes en 1992 à 12 % en 2022. Mais la consommation quotidienne augmente avec l'âge. Parmi les personnes de 65 ans et plus, un homme sur 3 et une femme sur 7 boivent de l'alcool chaque jour. L'ivresse ponctuelle a aussi augmenté, un phénomène qui touche en majorité les adolescents et les jeunes adultes. Les vins arrivent en tête devant la bière et les spiritueux. Nouvel e-mail menaçant adressé à l'école dans le canton de Vaud. Les 800 élèves ont été évacués. Il s'agit de la troisième situation similaire à Léon-Michaud en 3 mois. La grève se poursuit chez Progin à Bulle. Le syndicat UNIA indique que ce mouvement

se poursuivra jusqu'à la décision du tribunal sur l'éventuelle mise en veille de l'entreprise. Le comité pour une agriculture sans génie génétique a lancé une initiative pour la protection des consommateurs, des animaux et de l'environnement contre le génie génétique. L'autoroute A13 est rouverte au trafic depuis ce matin, deux mois et demi après les intempéries dans les Grisons. Les petites et moyennes entreprises sont optimistes vis-à-vis de leur futur. Les sociétés actives dans la chimie et la formation sont les plus enthousiastes devant les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie ou de la construction. Mais les entreprises travaillant dans l'énergie sont plus pessimistes en raison essentiellement du prix élevé de l'énergie et des matières premières et l'accès à la main-d'œuvre qualifiée, tout comme la situation géopolitique mondiale. Le procès attendu en Allemagne neuf ans après l'éclatement du dieselgate. L'ancien patron de Volkswagen est accusé de fraude en bande organisée. En 2015, Volkswagen avait trafiqué 11 millions de voitures. Le constructeur allemand avait vacillé après ce scandale de moteurs truqués. Volkswagen a dépensé 30 milliards de francs en frais de justice ou en dédommagement. La météo sera assez ensoleillée mais des orages sont à prévoir en fin d'après-midi. Il fera un maximum de 27 degrés en Plaine.

- Lucia Sillig: Rebonjour. Ou bienvenue si vous nous rejoignez. Nous sommes toujours en émission spéciale pour parler de handicap en direct du restaurant l'essentiel à Plan-les-Ouates.

- Philippe Girard: Nous soulevons toute une série de questions sur les personnes en situation de handicap, des questions qui sont aussi les vôtres puisque vous avez réagi depuis 8h30 à notre standard.

- Lucia Sillig: Une émission spéciale pour toute la matinée ou presque. Bonjour Julien Magnollay.

- Julien Magnollay: Bonjour. Nous allons parler avec mon invitée Emma Ermacora. Vous avez été coordinatrice pour le sport inclusif chez Special Olympics Switzerland. On regarde la télévision ce jour et on voit les Jeux paralympiques. Quelle est la différence entre les Paralympiques et les Special Olympics.

- Emma Ermacora: Les Special Olympics sont centrées sur le handicap mental et sur l'inclusion plutôt que sur la performance.

- Julien Magnollay: Il y en a tous les quatre ans aussi ?

- Emma Ermacora: Oui, un an avant les Paralympiques.

- Julien Magnollay: Vous avez été coordinatrice pour ces Jeux. Vous avez travaillé ici en Suisse pour cela ?

- Emma Ermacora: Oui, j'étais coordinatrice en Suisse romande. Les parents prennent contact avec nous et demandent de rendre leur club de sport inclusif. On demande vers quel sport se diriger pour faire en sorte que leur enfant puisse participer à des activités sportives. Il y a cette partie club mais aussi la partie événementielle où ce sont des événements qui nous contactent pour faire en sorte que leur événement soit inclusif. Par exemple, une course: comment faire en sorte que le site internet soit accessible, faire en sorte que le parcours soit inclusif, en évitant par exemple les trottoirs, avoir des solutions de contournement, etc.

- Julien Magnollay: Vous n'êtes pas vous-même en situation de handicap. Comment faites-vous, n'ayant pas tous les signaux d'alarme ?

- Emma Ermacora: C'est tout à fait juste. C'est important d'inclure des personnes en

situation de handicap pour nous conseiller. Il n'y a pas forcément besoin de tout adapter. Contrairement à ce que l'on peut penser parfois. Il faut parfois attendre de voir ce qu'il est possible de faire. D'un autre côté, on a des connaissances très pratiques.

- Julien Magnollay: Vous aviez dit qu'il y avait des clubs qui vous contactaient. Est-ce que ce sont davantage les parents qui vous contactent ou plutôt les clubs ?

- Emma Ermacora: Je ne saurais pas vous dire car nous n'avons pas fait de statistiques. Mais j'ai l'impression que c'est assez équivalent. Quand on a des parents qui posent la question à propos d'un club de sport, souvent, le club nous disait être aussi intéressé. Parfois, il y a des clubs plus réticents. Il est important de pouvoir les accompagner pour leur faire se rendre compte de ce qui est possible.

- Julien Magnollay: Special Olympics s'occupe davantage des troubles neuro-développementaux. De quoi parle-t-on ?

- Emma Ermacora: Les troubles neuro-développementaux incluent tous les troubles qui se développent durant l'enfance. Le TSA, les troubles dys- (dyslexie, dysorthographe, ...), le TDAH.

- Julien Magnollay: Vous disiez tout à l'heure que les parents viennent auprès de vous pour demander des conseils sur leur enfant. Est-ce qu'il y a des sports qui se prêtent plus ? Et d'autres au contraire qui ne sont pas possibles ?

- Emma Ermacora: Le mieux, c'est que les parents nous parlent de l'envie de leurs enfants. On a toujours pu faire en sorte que les enfants puissent avoir accès aux sports désirés. La natation marche assez bien. C'est un mélange entre ce qui est le plus facile pour leur enfant, ce qu'ils ont déjà découvert, leurs envies. C'est ça qui est pris en compte.

- Julien Magnollay: Comment les clubs réagissent ? On est dans un monde de la performance, du culte du corps. Comment est accueillie la différence ?

- Emma Ermacora: C'est vraiment très distinct. On a soit des clubs qui nous disent mettre tout en place pour que ça soit possible. Et prendre du temps pour rendre les lieux ou le site internet accessible. Ou faire une promotion auprès de différentes institutions ou écoles spécialisées. Et d'un autre côté, on a des personnes plus réticentes en raison du temps que ça prend de mettre cela en place. C'est souvent le cas de clubs surchargés ou les petites organisations qui manquent de ressources humaines. Il faut aussi motiver les personnes qui entraînent à se former, à comment encadrer les personnes avec des handicaps. C'est une question de sensibilité humaine. Tout le monde peut le faire.

- Julien Magnollay: Le fait qu'il s'agisse de handicap mental, est-ce que cela entraîne un défi particulier par rapport à un handicap physique ?

- Emma Ermacora: J'aimerais préciser une chose, c'est que Special Olympics, c'est spécifique au handicap mental. Mais le pôle inclusif, c'est aussi pour les handicaps physiques.

- Julien Magnollay: Le handicap mental, on appelle cela parfois un handicap invisible.

- Emma Ermacora: Beaucoup de personnes que j'ai pu rencontrer m'ont dit que c'était parfois difficile de comprendre le fonctionnement de tel ou tel handicap.

- Julien Magnollay: Est-ce que les sports collectifs sont plus difficiles d'accès que les

sports individuels ou pas du tout?

- Emma Ermacora: C'est peut-être plus difficile à mettre en place pour les sports collectifs mais c'est très riche. On a eu des parents avec des enfants qui n'avaient pas de handicap et qui étaient dans un groupe de sports avec un enfant avec handicap et qui étaient ravis car la situation avait sensibilisé leur enfant. Les sports individuels sont aussi souvent choisis car ils permettent de pratiquer un sport en étant un peu isolés socialement mais en pouvant quand même être avec des personnes. Être dans un bassin avec des gens qui nagent tout en n'étant pas forcément confrontés à l'autre mais en pouvant toutefois pratiquer sans problème.

- Philippe Girard: Journée spéciale handicap en direct du restaurant l'essentiel à Planles-Ouates. J'ai envie de faire réagir notre invité Natalia Weideli-Bacci qui représente l'AI. C'est intéressant de voir que le monde du sport est très actif dans l'inclusion. Est-ce qu'il y a des connexions entre le sport et l'AI ?

- Natalia Weideli-Bacci: Avec cette notion de rendement et d'adaptation, on voit la différence entre les paralympiques et les Special Olympics. Pour évaluer la performance de manière équitable, on doit réintroduire des catégories et des normes. On revient toujours à l'individu, à ses différences et ses spécificités. L'AI, par ses mesures et ses prestations, doit être perçu comme un partenaire utile dans ce débat sur la différence. Je trouve intéressant d'utiliser le sport.

- Philippe Girard: On se retrouve après cette chanteuse qui en connaît aussi un rayon sur le handicap.

(MUSIQUE)

- Philippe Girard : Goody goody, de Mandy Harvey, une chanteuse sourde qui a bouleversé le plateau de America's got talent.

- Julien Magnollay : On retrouve Emma Ermacora. On a parlé de l'inclusion. Des personnes qui veulent faire du sport. Pourquoi c'est important de vouloir faire du sport quand on est en situation de handicap ?

- Emma Ermacora : C'est un des droits fondamentaux de participer de la vie en société. Le sport en fait partie. Ce sont des droits qui doivent être accessibles à tous.

- Julien Magnollay : Il y a certains handicaps qui sont très lourds. Ils empêchent de faire du sport. Il y a des choses inventives. Des techniques dans les Jeux paralympiques. Tout le monde peut faire du sport ?

- Emma Ermacora : Il peut y avoir des handicaps limitants, oui. Tout ne peut pas être beau et accessible. Il y a des limitations très importantes. Mais le mouvement est toujours possible. L'activité physique. Pas forcément au sein d'une équipe. Il s'agit de bouger, de faire de petits exercices. C'est possible pour tout le monde. Si ça n'est pas le cas, il faut faire des efforts pour trouver une manière de faire bouger tout le monde et d'inclure des personnes dans les événements sportifs. On peut aussi penser à faire participer en tant qu'accompagnateur ou spectateur.

- Julien Magnollay : Nous parlons d'inclusivité depuis 8h30. Qui dit inclusivité dit prendre en compte l'avis des personnes. Vous menez une recherche à ce sujet. Comment faire pour que les propositions des personnes en situation de handicap soient prises en compte ?

- Emma Ermacora : Je fais partie d'une équipe de recherches depuis quelques mois. Il y a un projet pour promouvoir la santé... la promotion de la santé pour les personnes

qui vivent en institution. On veut développer des projets participatifs. On veut donner l'opportunité et le droit aux personnes qui sont directement concernées de participer à ces projets. Les personnes concernées font partie de l'équipe de projets. Elles ont été incluses dès la conception, jusqu'à la mise en place. On a donné trois demi-journées de formation pour les professionnels accompagnants. On les accompagne. De quoi ont-ils besoin ? Quel est leur avis ? Est-ce nécessaire ? Parfois, des choses qui ne sont pas nécessaires sont mises en place. A contrario, on ne demande pas assez d'avis aux personnes concernées... elles seraient pourtant intéressées de donner leur avis.

- Julien Magnollay : Dans la recherche, ça ne se faisait pas, auparavant, de demander leur avis aux personnes concernées ?

- Emma Ermacora : Je n'ai pas une vision de toute la littérature. Il y a des recherches qui donnent leur avis sur des personnes sans... il y a des articles où on ne voit pas la vie des personnes concernées. On n'a pas le retour. Est-ce que ce qui est mis en place est bénéfique ? Ou pas ? Est-ce pertinent ? Il y a un projet dont on parlait récemment. Un collier antistress pour des personnes qui présentent un TSA. Il a été développé par des personnes qui n'ont pas de TSA. Il existe des balles anti-stress, mais c'est assez visible, c'est stigmatisant. Ils ont décidé de proposer des colliers démontables. Quand on a proposé ça aux personnes TSA, elles ont dit que ce n'était pas forcément adapté. Qu'il fallait revoir la taille, la matière, le bruit. C'est un bon exemple quand on pense à la vie des personnes concernées.

- Julien Magnollay : Il y a eu un autre terrain, la Mad Pride.

- Emma Ermacora : Ça vient du Canada. Il y en a eu à Genève, Berne Lausanne... c'est pour sensibiliser à la sensibilité mentale. Il s'agit des troubles neurodéveloppementaux. Une équipe de recherches a collaboré avec la Mad Pride pour créer une carte interactive. Les personnes avec des problèmes cognitifs pouvaient recevoir des informations sur les bruits éventuels à certains endroits. Et puis sur les lieux dans lesquels on pouvait passer sans rencontrer une énorme foule.

- Julien Magnollay : Merci à vous. Je rappelle que vous travaillez sur la question de l'inclusivité dans le sport.

- Lucia Sillig : On arrive au terme de l'émission. Je passe la parole à Isabelle Fiaux pour essayer de résumer les trois heures de notre émission.

- Isabelle Fiaux : Je vais essayer. La Suisse a ratifié la convention de l'ONU sur le handicap en 2014. Elle s'est engagée à éliminer les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées. À protéger les personnes handicapées contre les discriminations. Faciliter leur inclusion. Sur un pied d'égalité dans la société. Cela concerne 1,7 millions de personnes en Suisse. Ce matin, nous avons souhaité mettre en lumière cette inclusion par le travail avec l'exemple de la fondation PRO. Plus de 600 employés. Nous avons entendu plusieurs personnes, et notamment Clotilde, Maxime, Cédric, Malik... Tous le disent: avec un travail, on se sent valorisé. L'AI a son rôle à jouer avec des aides matérielles, des rentes. Il y a aussi la question des entreprises. Les auditeurs ont témoigné. Il faut plus d'efforts de la part des employeurs. Une loi existe depuis 20 ans. Il reste beaucoup de travail. C'est pourquoi les associations déposeront une initiative populaire pour une Suisse inclusive ce jeudi à Berne. Malick Reinhard, vous avez le mot de la fin après trois heures de discussion. Quel est votre souhait pour le futur ?

- Malick Reinhard : De ne plus devoir parler de handicap ! De parler d'autre chose ! De ne plus avoir besoin d'émissions comme celle d'aujourd'hui ! De ne plus avoir à faire des éditions spéciales, de Jeux paralympiques... ce sont des choses en marge de la société. Il y a une sorte de bulle qui existe. Mon rêve absolu, c'est que l'inclusion soit dans les faits. Qu'on n'en parle plus.
  - Philippe Girard : Cyril Mizrahi, votre mot de la fin ?
  - Cyril Mizrahi : L'inclusion, c'est être ensemble. Il ne s'agit pas de développer uniquement des structures spécifiques. Malik parlait des personnes noires. On ne leur demande pas de devenir blanche. Je suis avocat. Ça me fait penser à un arrêt de la cour suprême des États-Unis sur l'éducation des enfants noirs : la cour a dit qu'il n'y avait pas d'égalité séparée. C'est la même chose pour les personnes en situation de handicap. On doit pouvoir tous et toutes, avec ou sans handicap, étudier ensemble, travailler ensemble, faire du sport ensemble.
  - Natalia Weideli-Bacci : C'est bien pour ça que l'assurance invalidité n'utilise pas ce terme de handicap. L'assurance vise à ne pas effacer la différence, mais à faire comme si elle n'existait pas par des mesures et en favorisant l'adaptation du marché du travail.
  - Philippe Girard : Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette émission. Malick Reinhard, vous êtes journaliste expert en handicap. Merci à Isabelle Fiaux, la coordinatrice ce matin. Ça ne se voit pas forcément à la radio. C'est de vous qu'a émergé l'idée. Merci à la fondation PRO qui nous a accueilli. Merci à Ivan Haro. Merci à la technique.
  - Lucia Sillig : Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'émission sur notre page [rts.ch/handicap](https://rts.ch/handicap). Elle a été transcrite pour les personnes malentendantes. D'autres rendez-vous vous attendent au cours de leur journée, notamment dans Vertigo.
  - Philippe Girard : Notre page [rts.ch/handicap](https://rts.ch/handicap) recense toutes les émissions dédiées à cette journée spéciale. On vous invite à nous réécouter. Vous pouvez utiliser notre application sur votre Smartphone.
  - Lucia Sillig : Merci pour votre accueil. Merci aux auditeurs et aux auditrices. Merci pour vos messages vocaux. Place à la suite de notre programme avec les Dicodeurs.
- FIN